

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 9911 Société : RAM

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : WAFIK BADIA

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : ..... Total des frais engagés : ..... Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin : Dr. MAJD EL ALAMI

دكتور مجدى العلامي  
31, Bd. Abdellah Senhaji Hay El Amal III - Casablanca  
Tél : 05 22 28 34 19 / GSM : 06 61 78 93 76

Date de consultation : 12/12/22

Nom et prénom du malade : WAFIK BADIA Age: .....

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Edema pulmonaire Physiologie Verte, polyème

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie : .....

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : .....

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABANCA Le : 12/12/2022

Signature de l'adhérent(e) : .....

INPE: 091046557

#### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Recouvrement des Actes
12/12/22	C3		200 (200) د.ج	DR. M.A.D Dr. Abdellah Senhaji 21 Bd. Abdellah Senhaji El Amal III 05 22 28 34 19 GSM : 06 61 18 33

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 COSTELLOUAG - Tél : 0522 21 34 23	12/12/2022	 199,20

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

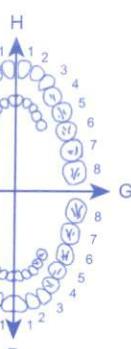
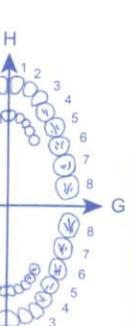
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 00000000 35533411	21433552 00000000 00000000 11433553	G	Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Date du devis
				Date de l'exécution

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

DOCTEUR MAJD EL ALAMI  
Médecine Générale

Ancien Médecin attaché des Hôpitaux (France)  
D.U Diététique et Maladies de la Nutrition  
(Diabète - Hypercholestérolémie - Obésité...)

الدكتور مجد العلمي  
الطب العام

طبيب ملحق سابق بمستشفيات فرنسا  
شهاد جامعية في الحمية و أمراض التغذية  
السكري السمنة الكوليسترول

Casablanca, le : 12/12/22

الدار البيضاء في:

PHARMACIE DERB EL KHEIR  
Dr. AÏDABOUTIKA  
Rue 23 N°63-65-67  
Derb El Kheir Ain Chokh

WAFIK Boudia

PPV: 14DH00  
PER: 01/24  
LOT: K099

1/ Deltipravet 1000.

SV

2/ Axillase cp 100

3/ Skriman 300

Distribué sous licence  
par LAPROPHAN  
21, rue des Oudaya  
CASABLANCA - Maroc

PPV:  
60DH10

3/ Pectay

4/ 300

SV

SV

Importateur Exclusif  
Biocodex Maroc  
www.biocodex.ma  
P.P.C 90,90 DH

SV

5/ 199,70

6/ 21

SV

PHARMACIE DERB EL KHEIR  
Dr. AÏDABOUTIKA  
Rue 23 N°63-65-67  
Derb El Kheir Ain Chokh  
Tél: 0522 21 34 19

Dr. MAJD EL ALAMI  
دكتور مجد العلمي  
شارع عبد الله الصنهاجي 31  
حي الأمل - الطابق الأول - الدار البيضاء  
Bd Abdellah Senhaji - Hay Amal 3, 1er Etage - Casablanca - INPE: 091046557 - Ice: 001856360000023

EXP 08/2024  
LOT 16078 4

31 ، شارع عبد الله الصنهاجي 31  
حي الأمل - الطابق الأول - الدار البيضاء

31, Bd Abdellah Senhaji - Hay Amal 3, 1er Etage - Casablanca - INPE: 091046557 - Ice: 001856360000023

Tél. : Cabinet : 05 22 28 34 19 - Gsm : 06 61 78 93 76 - Email : majdelalami@menara.ma